

Tu as le sens de la précision, de la force physique et une passion pour le détail ? Alors cette option peut t'intéresser :

Ouvrier(ère) Plafonneur(se)



Le métier et la formation

La formation en « Ouvrier(ère) Plafonneur(se) » t'apprendra à :

- appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement ;
- participer à différentes tâches préliminaires sur le chantier ;
- préparer les supports (murs et plafonds) ;
- mettre en œuvre des enduits et/ou des mortiers de plafonnage, manuellement et/ou mécaniquement (murs et plafonds) ;
- mettre en œuvre des mortiers de cimentage, manuellement et/ou mécaniquement (murs) ;
- monter des cloisons en plaques de plâtre enrobées, sur ossature métallique ;
- monter des cloisons en blocs de plâtre ;
- réparer des plafonnages ;
- mettre en œuvre des enduits et/ou des mortiers décoratifs.

Le CEFA

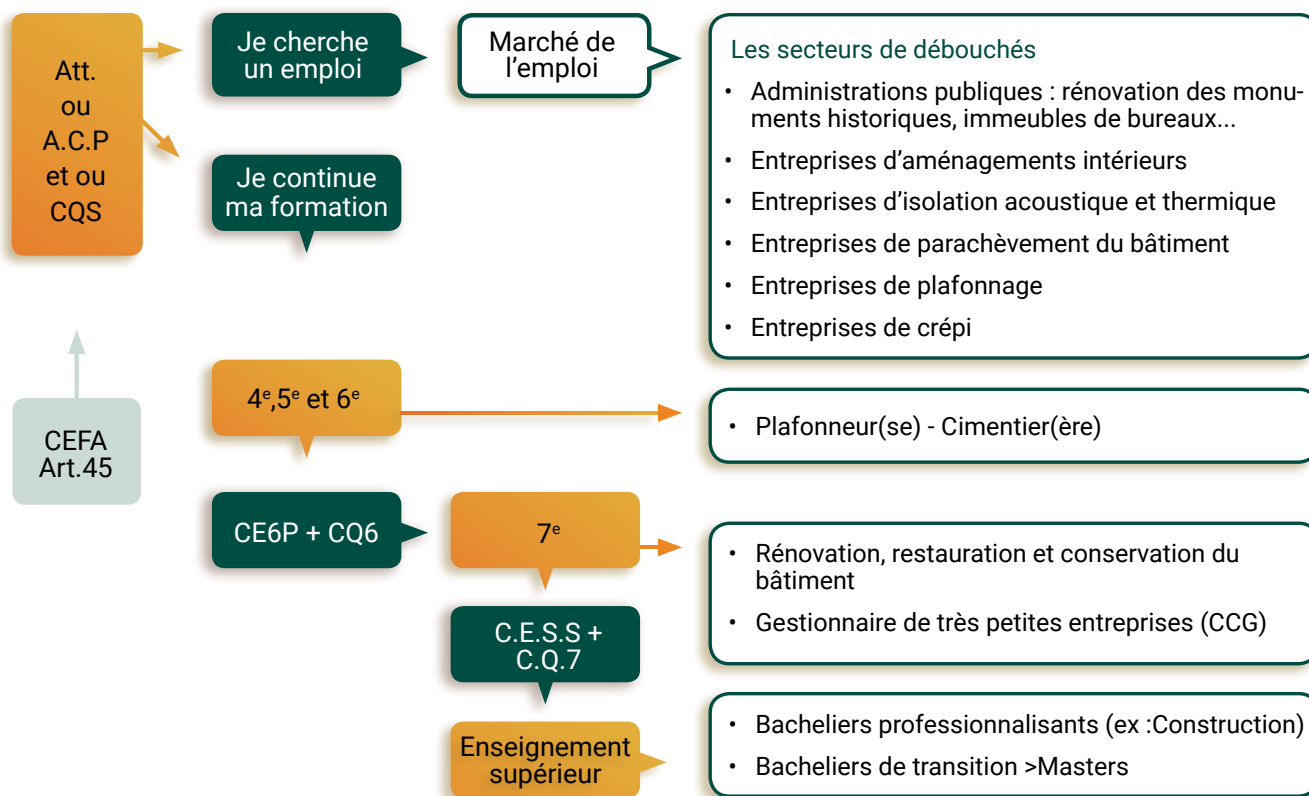
C'est l'alternance entre des périodes de cours à l'école (durant 2 jours) et des périodes de formation dans une entreprise (durant 3 jours).

Conditions d'admission

Avoir au minimum 15 ans et suivi au moins deux années de l'enseignement secondaire de plein exercice.



Perspectives



- Att. : Attestation de réinsertion vers une 4^e P de l'enseignement secondaire ordinaire ou en alternance.
- ACP : Attestation de Compétences Professionnelles du 2^e degré
- CQS : Certificat de Qualification Spécifique
- CQ6, CQ7 : Certificat de Qualification
- CE6P : Certificat d'Études de 6^e année Professionnelle
- CESS : Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
- CCG : Certificat relatif aux Connaissances de Gestion de base.

La grille horaire

Formation commune :

- Français 3h
- Mathématiques 2h
- Sciences humaines 2h

Formation liée à la spécialité :

- Cours techniques 2h
- Travaux pratiques 6h

Total :

15h

En fin de cycle :

- Attestation de réinsertion vers une 4^e P ou une 5^e P
- Obtention du Certificat de Qualification
- ACP : Attestation de Compétences Professionnelles du 2^e degré